Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Performance Publique
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale de Rabat

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية والنجاعة العمومية
مديرية أملاك الدولة
المديرية الجهوية بالرباط

Avis d'achat par bon de commande n° 12/2026

Le Directeur Régional des Domaines de l'Etat de Rabat procède à l'achat par bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Travaux d'aménagement des logements n° 2 et 3 situés au rez-de-chaussée de la Délégation des Domaines de l'État de Salé.

Consistance des prestations :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Quantité
1	FOURNITURE ET POSE D'UN TABLEAU ÉLECTRIQUE COMPLET	Ce prix rémunère la dépose du tableau électrique existant et la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service d'un tableau électrique neuf, complet et adapté aux besoins de l'installation, conformément aux règles de l'art et aux indications du Maître d'Ouvrage. Les travaux comprennent notamment : La dépose de l'ancien tableau électrique et de ses équipements, avec toutes les précautions nécessaires à la protection des installations et ouvrages conservés ; La fourniture et la pose d'un coffret électrique neuf, de dimensions et de capacité adaptées au nombre de circuits à desservir ; La fourniture et l'installation des dispositifs de protection nécessaires, notamment le disjoncteur général, les disjoncteurs divisionnaires, les dispositifs différentiels et tous les accessoires de protection ; La reprise et le raccordement des circuits électriques existants au nouveau tableau ; La mise en place des borniers, peignes d'alimentation et conducteurs de protection nécessaires ; Le repérage et l'identification des différents circuits ;	U	2

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Quantité
		La vérification des raccordements, le serrage des connexions, les essais de fonctionnement et la mise en service de l'installation. Le dimensionnement du coffret et le choix des dispositifs de protection seront établis après reconnaissance de l'installation existante et vérification des circuits à desservir, puis soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage avant exécution. Le tableau et ses équipements devront être de bonne qualité, conformes aux normes en vigueur et adaptés aux caractéristiques de l'installation ainsi qu'aux puissances des équipements à alimenter. Le prix comprend la dépose de l'ancien tableau, la fourniture du nouveau coffret et de tous ses équipements, les dispositifs de protection, les accessoires nécessaires, les raccordements, les réglages, les essais, la mise en service, la main-d'œuvre ainsi que toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux. Ouvrage payé à l'unité au prix n° 1.		
2	REPRISE DES CÂBLAGES ÉLECTRIQUES, TOUTES SECTIONS	Ce prix rémunère la reprise et le remplacement des câblages électriques existants (éclairages et prises), selon les besoins du projet et à la suite de la reconnaissance de l'installation par l'entreprise, en vue d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité des circuits électriques des deux logements. Les travaux comprennent notamment : La vérification de l'état des câblages électriques existants et l'identification des éléments défectueux, détériorés ou inadaptés ; La dépose des câbles à remplacer, avec toutes les précautions nécessaires à la protection des installations conservées ; La fourniture et la pose de câbles et conducteurs électriques neufs, de sections adaptées à la nature et à la puissance des circuits, selon les besoins constatés sur place ; La fourniture et la pose des gaines, conduits de protection, boîtes de dérivation et accessoires nécessaires au passage des câbles ; La reprise des raccordements au niveau du tableau électrique, des interrupteurs, des prises de courant et des points lumineux concernés ; La réalisation des saignées nécessaires à l'encastrement des réseaux apparents, lorsque les conditions techniques le permettent, ainsi que leur rebouchage ; Le repérage des différents circuits et la vérification de leur bon raccordement ; Les essais et contrôles nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité de l'installation. Douilles au bout de fil.	ENS	1

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Quantité
		Les sections des conducteurs et les calibres des protections seront déterminés en fonction des circuits, des puissances appelées et des conditions de pose ; ils seront soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage avant mise en œuvre. Les câbles, conducteurs et leurs sections devront être adaptés à l'utilisation prévue et conformes aux normes en vigueur. Les travaux seront exécutés par un électricien qualifié, dans les règles de l'art. Le prix comprend la dépose des câblages à remplacer, la fourniture et la pose des câbles et conducteurs, les gaines et conduits, les accessoires, les raccordements, les saignées et rebouchages nécessaires, la main-d'œuvre, les essais ainsi que toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux. Ouvrage payé à l'ensemble au prix n° 2.		
3	REPRISE INTÉGRALE DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU FROIDE ET EN EAU CHAUDE, Y COMPRIS ENCASTREMENT ET RÉFECTION DES SUPPORTS	Ce prix rémunère la reprise intégrale des réseaux d'alimentation en eau froide et en eau chaude des deux logements, depuis les compteurs d'eau existants jusqu'aux différents appareils sanitaires, conformément aux indications du Maître d'Ouvrage et aux règles de l'art. Les travaux comprennent notamment la dépose des anciennes canalisations, la fourniture et la pose de nouvelles conduites de diamètres adaptés, les raccords, coudes, tés, manchons, robinets d'arrêt et tous les accessoires nécessaires au raccordement des appareils sanitaires. Ils comprennent également l'exécution des tranchées et saignées nécessaires au passage et à l'encastrement des canalisations dans les murs, sols et supports concernés, le percement éventuel des parois, la pose et la fixation des conduites, ainsi que le rebouchage des saignées et la réfection des supports au mortier de ciment, y compris les enduits de finition nécessaires pour restituer des surfaces planes et propres. Les essais de pression et contrôles d'étanchéité seront réalisés avant le rebouchage définitif des saignées et tranchées, en présence ou après information du Maître d'Ouvrage. La prestation comprend les raccordements, les essais de pression, le contrôle de l'étanchéité, les réglages et la vérification du bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation. Les canalisations et accessoires seront de première qualité, adaptés à leur utilisation et mis en œuvre conformément aux règles de l'art. Les réseaux devront être entièrement encastrés, sauf impossibilité technique constatée sur place et soumise à l'approbation du Maître d'Ouvrage. Le prix comprend toutes les fournitures, la dépose, les tranchées, les saignées, les percements, l'encastrement, les rebouchages, les enduits, les raccordements, les essais, la main-d'œuvre et toutes les sujétions nécessaires à la réalisation d'une installation complète et fonctionnelle. Ouvrage payé à l'ensemble au prix n° 3.	ENS	1

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Quantité
4	RÉFECTION ET REMISE EN ÉTAT DES GRILLES ET PORTES MÉTALLIQUES EXISTANTES	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux de réfection, de réparation et de remise en état des grilles et portes métalliques existantes, en vue de leur assurer un bon état de conservation, un fonctionnement correct et une finition soignée. Les travaux comprennent notamment : Le contrôle de l'état général des grilles et portes métalliques existantes ; Le redressage des parties déformées et la réparation des éléments métalliques détériorés ; Le remplacement des éléments endommagés ou manquants, notamment les paumelles, gonds, poignées, serrures, verrous et autres accessoires de quincaillerie défectueux ; La reprise des soudures, des assemblages et des fixations présentant des défauts ; Le réglage des portes et des ouvrants afin d'assurer leur ouverture et leur fermeture correctes ; Le décapage des anciennes peintures non adhérentes, l'élimination des traces de rouille et le nettoyage complet des surfaces métalliques ; Le ponçage et la préparation des supports avant application de la peinture ; L'application d'une couche de protection antirouille, suivie de deux couches de peinture de finition spéciale pour ouvrages métalliques ; La protection des ouvrages et des surfaces avoisinantes pendant l'exécution des travaux, ainsi que le nettoyage après intervention. La peinture utilisée devra être adaptée aux ouvrages métalliques, de bonne qualité et résistante aux intempéries pour les éléments exposés à l'extérieur. La teinte et la finition seront choisies conformément aux indications du Maître d'Ouvrage. Le prix comprend les matériaux, les produits de traitement antirouille, la peinture, les accessoires de remplacement, les travaux de réparation et de soudure, la préparation des surfaces, la main-d'œuvre, les protections, le nettoyage et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux. Le métré sera établi sur la surface effectivement traitée des ouvrages métalliques. Les modalités de prise en compte des faces, profils et éléments de quincaillerie seront arrêtées contradictoirement sur place par le Maître d'Ouvrage avant établissement du décompte. Ouvrage payé au mètre carré au prix n° 4.	M²	36
5	RÉFECTION DE MENUISERIE BOIS EXISTANTE ET REMPLACEMENT DE LA QUINCAILLERIE DÉFECTUEUSE	Ce prix rémunère l'ensemble des travaux de réfection et de remise en état des ouvrages de menuiserie bois existants conservés, notamment les portes, placards, armoires et autres éléments similaires, avec remplacement de la quincaillerie défectueuse ou usée, afin de leur assurer un bon état de fonctionnement et une finition soignée. Les travaux comprennent notamment :	M²	30

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Quantité
		Le contrôle de l'état général des ouvrages de menuiserie bois existants ; La réparation des parties détériorées, fissurées ou présentant des défauts, ainsi que la reprise des assemblages et des fixations ; Le remplacement de la quincaillerie défectueuse ou usée, notamment les paumelles, charnières, serrures, poignées, verrous, boutons, aimants, arrêts de porte et autres accessoires nécessaires ; Le réglage et l'ajustement des portes et ouvrants afin d'assurer une ouverture et une fermeture correctes, sans frottement ni blocage ; La reprise des chants, des angles et des petites imperfections, ainsi que le rebouchage des trous et défauts à l'aide de produits adaptés au bois ; Le ponçage et le dépoussiérage des surfaces avant application des produits de finition ; L'application d'une couche d'impression adaptée au bois, suivie de deux couches de peinture glycérophtalique laquée, avec ponçage intermédiaire si nécessaire ; La protection des ouvrages et des surfaces avoisinantes pendant les travaux, ainsi que le nettoyage après intervention. Les produits de peinture devront être de bonne qualité, adaptés aux supports en bois et appliqués sur des surfaces propres, sèches et correctement préparées, afin d'obtenir une finition uniforme, lisse et résistante. La teinte et la finition seront choisies conformément aux indications du Maître d'Ouvrage. Le prix comprend les fournitures, les produits de réparation et de finition, le remplacement de la quincaillerie défectueuse ou usée, les accessoires, la main-d'œuvre, les réglages, les protections, le nettoyage et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux. Le métré sera établi sur la surface effectivement traitée des ouvrages en bois. La prise en compte d'une ou des deux faces sera constatée contradictoirement sur place par le Maître d'Ouvrage avant établissement du décompte. Ouvrage payé au mètre carré au prix n° 5.		
6	FENÊTRES EN ALUMINIUM À SIMPLE VITRAGE STOPSOL DE 6 MM, AVEC VOLETS ROULANTS MANUELS EN PVC DE TYPE MONOBLOC.	Ce prix rémunère la dépose des fenêtres existantes en bois et leur remplacement par des fenêtres neuves en aluminium laqué, à ouverture à la française, équipées d'un vitrage simple Stopsol de 6 mm d'épaisseur et de volets roulants manuels à tablier en PVC rigide à double paroi. Les travaux comprennent la dépose des ouvrants, dormants, quincailleries et accessoires existants, ainsi que le tri, le chargement, le transport et l'évacuation des éléments déposés vers une décharge autorisée. Ils comprennent également la prise des mesures sur place, la fabrication sur mesure et la pose des dormants et ouvrants en profilés d'aluminium laqué, du vitrage de 6 mm, des paumelles, poignées, systèmes de fermeture et accessoires nécessaires, ainsi que des volets roulants complets comprenant	M^2	32

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Quantité
		tablier en PVC, coffre d'enroulement, axe tubulaire, coulisses latérales, lame finale, attaches, butées et mécanisme de manœuvre manuelle par sangle avec enrouleur. La prestation comprend la fixation, le calage, les réglages, les joints d'étanchéité, les raccords au droit des maçonneries et les essais de fonctionnement. Les caractéristiques des profilés en aluminium, notamment leur série, leur épaisseur et leur finition, ainsi que les caractéristiques du tablier et des accessoires du volet roulant, seront précisées par l'entreprise dans sa proposition technique et soumises à l'approbation préalable du Maître d'Ouvrage. Aucun choix ne sera mis en œuvre sans cette approbation. L'ensemble devra être de première qualité, présenter une finition soignée et assurer une bonne étanchéité ainsi qu'un fonctionnement régulier. Le nombre de vantaux, les dimensions, la couleur et la finition seront adaptés à chaque ouverture et soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage. Le prix comprend toutes les fournitures, la dépose, l'évacuation, le transport, la pose, les accessoires, la main-d'œuvre et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux. Ouvrage payé au mètre carré au prix n° 6.		
7	TRAVAUX DE PEINTURE VINYLIQUE SUR MURS ET PLAFONDS INTÉRIEURS	Ce prix rémunère l'exécution des travaux de peinture vinylique sur l'ensemble des murs et plafonds intérieurs des deux logements, comprenant : Le grattage et le décapage des parties non adhérentes de l'ancienne peinture ; Le ponçage et le dépoussiérage des supports ; Le rebouchage des petits trous, fissures superficielles et imperfections légères des surfaces, à l'aide d'un enduit de rebouchage adapté ; Le ponçage des zones rebouchées afin d'obtenir des surfaces planes et homogènes ; L'application d'une couche d'impression adaptée à la nature des supports ; L'application de deux couches de peinture vinylique de première qualité, de teinte au choix du Maître d'Ouvrage, avec respect des temps de séchage entre les couches ; Toutes sujétions de protection des ouvrages existants, de nettoyage et d'évacuation des déchets issus des travaux. Ne sont pas compris dans le présent prix les rebouchages des saignées, trous et dégradations résultant des travaux de reprise des réseaux électriques et de plomberie, lesquels sont rémunérés au titre des articles n° 2 et n° 3. Le présent article couvre uniquement les petites imperfections superficielles directement liées à la préparation des supports avant peinture. Ouvrage payé au mètre carré au prix n° 7.	M²	1150

Les ensembles prévus aux articles n° 2 et n° 3 couvrent chacun les deux logements.

Conditions d'exécution

L'ensemble des travaux sera exécuté conformément au descriptif technique. Les prix proposés comprennent les fournitures, la main-d'œuvre, le transport, la pose, les accessoires, les essais, les protections et toutes les sujétions prévues pour chaque prestation.

Les rebouchages des saignées et la remise en état des supports consécutifs aux travaux d'électricité et de plomberie sont compris respectivement dans les prix n° 2 et n° 3.

Lieu d'exécution : Salé

Délai d'exécution : 30 jours

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 23/11/2026 à 10h00

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Economie, des Finances et de la Performance Publique ★ Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat 1

Chef de Service de la Programmation et de la Contractualisation

Signé : Sanaa FIKRI